La société bénéficie de la prospérité des femmes

Partage international n° 224 – Avril 2007

Lors de la journée internationale de la femme, la nouvelle présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Sheikha Haya Rashed Al Khalifa, du Bahrein, a déclaré : *« Donnons aux femmes l'accès aux services financiers et toute la société en bénéficiera. »*

Lors du forum sur l'émancipation économique des femmes, à New York, Sheikha Haya a déclaré : *« Améliorer l'accès au microcrédit et aux services financiers pour les femmes, est un élément important de leur émancipation économique, c'est aussi un droit humain fondamental. Quand les femmes ont l'opportunité d'accroître leurs revenus et de réduire leur dépendance envers les hommes, les retombées positives sur le bien-être de la famille et le développement local sont impressionnantes. »*

Lors de la 51e session de la commission sur le statut des femmes, trois responsables de l'Onu se sont exprimées : *« La violence contre les femmes est à la fois la cause et la conséquence des discriminations envers les femmes »*, a indiqué Rachel Mayanja, conseillère particulière du secrétaire général des Nations unies sur les thèmes des sexes et de la progression des femmes. Noeleen Heyzer, directrice du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (Unifem), a indiqué de son côté que les violences faites aux femmes en temps de paix sont exacerbées en temps de guerre. Le viol est utilisé comme une arme de guerre, à grande échelle.

Un fonds Unifem – union de 16 agences de l'Onu, huit organisations internationales et régionales et de nombreuses associations de femmes – a distribué près de 13 millions de dollars à 226 programmes qui aident à résoudre le problème de la violence faite aux femmes dans plus de 100 pays.

La directrice du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), Rima Salah, qui a observé les effets de la violence sexuelle en période de conflits dans des pays comme le Libéria, la Sierra Leone et le Soudan, déclare que *« c'est une arme de guerre comportant l'intention stratégique d'humilier des communautés, de démobiliser les individus, de véritablement désintégrer le tissu social »*. Actuellement, 89 pays ont des clauses législatives sur les violences domestiques, 104 considèrent que les viols conjugaux sont des crimes, 90 ont des lois contre le harcèlement sexuel, et 93 pays interdisent le trafic d'êtres humains, a souligné N. Heyzer. *« Cependant l'application de ces lois est souvent insuffisante. »*

Sources : Centre d'Information de l'Onu, Unifem
Thématiques : femmes, politique
Rubrique : Tendances